

éditions locales : Bordeaux | Lille | Lyon | Marseille | Nantes | Paris | Strasbourg | Toulouse | Bondy



MERCREDI 7 JANVIER mise à jour à 19h46

[accueil](#)[20' à la seconde](#)[sports](#)[high-tech](#)[arts & stars](#)[services](#)[en images](#)[la une des lecteurs](#)

Le canal bien soigné en hiver

Il parcourt la Loire-Atlantique sur 73 km. Voie fluviale particulièrement touristique aux beaux jours, le canal de Nantes à Brest est fermé à la navigation jusqu'en mars. Du coup, son propriétaire, le conseil général, profite de l'hiver pour réaliser...

Il parcourt la Loire-Atlantique sur 73 km. Voie fluviale particulièrement touristique aux beaux jours, le canal de Nantes à Brest est fermé à la navigation jusqu'en mars. Du coup, son propriétaire, le conseil général, profite de l'hiver pour réaliser plusieurs travaux d'envergure. En premier lieu, la reconstruction de l'écluse de la Digue, à Saint-Nicolas de Redon. Sa fermeture depuis les années 1970 obligeait les plaisanciers à interrompre leur parcours plus en amont, à l'écluse des Bellions, située sur Fégréac.

Cette remise en état entraînera donc la réouverture d'une section de 6 km, appelée aussi le Petit canal. Coût de l'opération : 1,2 million d'euros.

L'autre chantier d'hiver important sur le canal concerne la modernisation des ponts de Trouhel et Bellion à Fégréac. Moyennant une dépense de 700 000 euros, le département va entièrement remplacer les tabliers, devenus vétustes. La chaussée et les trottoirs seront élargis par la même occasion. La circulation automobile est déviée depuis novembre. ■F. B.

Annonces Google

[Toujours célibataire?](#)

Match.com donne un coup de pouce à l'amour. Essayez!
www.Match.com/Rencontres

[Tourisme fluvial](#)

location sans permis - Canaux Rivières - France et Europe
www.locaboat.com

[Interdit aux femmes ...](#)

Masculin.com, le site 100% masculin Vos femmes vont être jalouse...
www.Masculin.com

Réagissez à cet article

Si vous êtes inscrit, [connectez-vous](#)

Votre commentaire :

Votre note doit se conformer à la législation en vigueur en France. Sont interdits :

- l'incitation à la haine raciale et à la discrimination
- la négation des crimes contre l'humanité et l'apologie de crimes de guerre
- la diffamation, ce qui porte atteinte à l'honneur d'une personne
- l'incitation au piratage informatique.

De plus, nos modérateurs se réservent le droit de supprimer un commentaire si celui-ci est

Votre e-mail : Votre pseudo :

[lire les conditions d'utilisation](#)

Vous n'êtes pas identifié(e) : votre commentaire apparaîtra après modération